

# **Point Général DG/DTN CD 24-25/04/2020**



## Points particuliers.

Modification de l'article 6 (Formation sportive) des cahiers des charges des centres de formation masculins et féminins.

Critère de résultat abandonné pour l'agrément.

Position fédérale: bienveillance dans le traitement des différents dossiers de clubs en liaison avec la situation engendrée par la crise du COVID.

Incidence de la situation particulière sur les calculs des deux dispositifs que sont la valorisation du temps de jeu des jeunes internationaux et la péréquation formation du secteur féminin.

Point RH: Organigramme

répartition salariés période COVID

### Crise sanitaire Covid 19 - Répartition population salarié

Pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2020 : Sur une population de 144 collaborateurs:

#### Concernant le chômage partiel :

Total salarié 144	Nb salarié concerné	Cadre	Non cadre	Femme	Homme
Chômage partiel partiel	37	15	22	15	22
Chomage partier partier	100%	40%	60%	40%	60%
Chômage partiel complet	17	7	10	9	8
	100%	41%	59%	53%	47%

#### Concernant les arrêts de travail :

Total salarié 144	Nb salarié concerné	Cadre	Non cadre	Femme	Homme
Arrêt de travail garde d'enfant	21	12	9	9	12
	100%	57%	43%	43%	57%
Arrêt maternité / paternité	3	2	1	2	1
	100%	66%	34%	66%	34%
Arrêt maladie longue durée	1	0	1	1	0
Arret maladie longue duree	100%	0%	100%	100%	0%

#### Concernant le télétravail :

	Total salarié 144	Nb salarié concerné	Cadre	Non cadre	Femme	Homme
	Télétravail complet	38	27	11	16	22
		100%	71%	29%	42%	58%
	Télétravail + CP	27	12	15	14	13
		100%	44%	56%	52%	48%



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80